



Éditorial de janvier 2022

Chères Mestaises, Chers Mestois,
Mesdames, Messieurs,

Cette nouvelle année démarre malheureusement dans les mêmes conditions et les mêmes particularités que celles de 2021.

L'espoir que nous avons tous de voir s'estomper ce virus disparaît de plus en plus.

Nous ouvrons une nouvelle année avec les mêmes craintes, les mêmes peurs et une véritable lassitude s'est emparée de nos concitoyens.

Toute cette année, nous avons dû nous appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer par inter-



mittence nos loisirs, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvons.

Malgré ces contraintes, le Conseil municipal a réalisé des travaux majeurs et avancé sur d'autres, du programme de mars 2020 :

- réfection des allées du cimetière, accessibilité avec la pose d'une rampe ;
- 1^{ère} phase des travaux de la Salle des Fêtes communale (toiture) ;
- etc.

Nombre d'entre vous ont poursuivi leur action pour maintenir les services de proximité. Nos associations, nos commerçants, nos professeurs des écoles, nos agents communaux, les membres du Conseil municipal, chacune et chacun surmontant ses craintes et ses difficultés.

Je les remercie pour ce magnifique exemple de solidarité et de prévenance à l'égard des autres.

Que puisse reprendre cette année l'attrait et le dynamisme de notre village !

En effet, sa croissance démographique se poursuit par la réhabilitation de logements vacants, l'achat

de terrains privés ou communaux... Aussi, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune.

Cette année encore, les traditionnels vœux de la commune nous sont interdits, le repas des Aînés est compromis, mais nous tâcherons de nous retrouver lorsque la situation sanitaire le permettra.

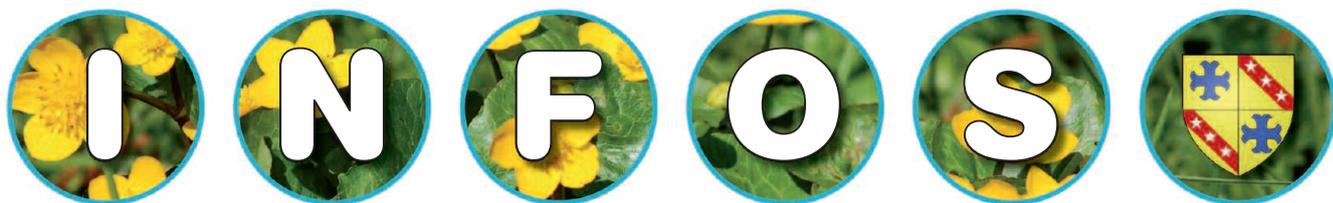
En 2022, Célébrez les bons moments, que l'année qui s'ouvre vous apporte la santé, le bonheur et l'épanouissement dans votre vie.

Aurélie Gibouret-Lambert



Au sommaire

- du côté de la commune pages 2 à 6
- du côté de l'école pages 7 à 9
- du côté des associations pages 10 et 11
- tribune libre page 12



Conseil municipal du 27 mai 2021

Vente du terrain lot 6, lotissement la Combotte

La vente du lot 6 est acceptée pour un montant total de 18 292 € à Mme Sylvie FROMENTEIL.

Règlement général sur la protection des données

Le contrat de mission est passé avec SAS GAIA pour une durée de 4 ans (montant : 450 € HT pour la mise en place et 300 € HT pour le suivi).

→ Vote : 11 « pour ».

Haute-Corrèze Communauté : modification des statuts

Il est approuvé la prise de compétence « autorité organisatrice de la mobilité » par la Com-Com, ainsi que la modification des statuts de ladite Com-Com.

Réaménagement du cimetière

Le coût des travaux s'élève à 68 313,90 € HT.

Le Conseil Départemental s'engage à financer cette opération à hauteur de 25%.

Un reliquat de DETR devrait également nous être attribué.

Vote des subventions aux associations

Le Liadou	150 €
Mestes Animation	150 €
Comité des Fêtes	150 €
Société de Chasse de Mestes	150 €
RPI Saint-Angel-Mestes-Valiergues	300 € + 200 € (à titre exceptionnel : Covid-19)
CAUE	80 €
Ussel Accueil Solidarité	120 €
Budget Eau-Assainissement	12 760,30 €

Conseil municipal du 22 septembre 2021

Aliénation du chemin rural au Pas Redon

Suite à la délibération du 17 février 2021 et à l'avis favorable du commissaire enquêteur (enquête publique du 21/06 au 05/07) quant à cette aliénation : le Conseil municipal décide l'aliénation du tronçon du chemin communal au Pas Redon et fixe le prix de vente du terrain à 0,72 € / m² (soit un total de 318 €).

→ Vote : 11 « pour ».

Demande de subvention au Conseil Départemental pour le vitrail de l'église

Ce projet étant inscrit au contrat de contractualisation départemental 2021-2023, le Conseil municipal décide la réalisation du projet, sollicite l'aide auprès du Conseil départemental de la Corrèze et fixe le plan de financement (subvention CD et fonds propre de la Commune). Coût du Vitrail : 2 979 € net.

→ Vote : 11 « pour ».

Vente Véhicule Communal

Décision modificative sur le budget pour encaissement du chèque de 500 €.

→ Vote : 11 « pour ».

Subvention de SFMD

Sollicitation auprès de la Société des Forces Motrices de la Diège pour le versement de la participation annuelle (participation aux charges d'électricité à la commune, indexée sur le prix de l'électricité basse tension) : cette participation est fixée à 774 €.

→ Vote : 11 « pour ».

Sinistre Maison Communale

Acceptation du remboursement (acompte) pour un montant de 1 280,81 € de la compagnie d'assurance GAN, suite au sinistre survenu sur la clôture de la Maison Communale.

→ Vote : 11 « pour ».

Service HCC pour l'instruction des dossiers d'urbanisme

Actuellement, les dossiers sont traités par la mairie d'Ussel pour un montant de 2 264,72 € pour 2020 et à 1 868,42 € pour le 1^{er} trimestre 2021.

La proposition par HCC pour la commune de Mestes est de 1 254,58 € pour l'année.

Un choix de service sera à déterminer avant la fin de l'année.

Adhésion Portail Territoire Haute-Corrèze Communauté

Refonte du site Internet actuel, pour créer un portail au service des communes. Chaque commune aura sa propre page gérée par un représentant : P. BOUTAREL est désigné pour notre commune.

Le Conseil municipal se prononce favorablement pour l'adhésion à ce site.

Inscription de chemins ruraux au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées)

Projet de création d'un itinéraire de randonnées « Les côtes de la Diège », mené par la commune de Chirac-Bellevue au départ de la Gare du Tacot.

Chemins validés pour l'inscription de l'itinéraire au PDIPR : chemin rural dit « de la RD 168 à Vernéjoux », chemin rural de la Côte du Pont.

→ Vote : 11 « pour ».

Questions diverses

- Montant du fleurissement de l'année et pots de fleurs
 - Fleurs : 237 € (le reste ayant été financé par Mme Le Maire et son 1^{er} Adjoint)
 - Pots : 291 €
- Séjour voyage scolaire 2021-2022, avec trois jours à Bugeat, sur le thème des danses urbaines
 - Montant total : 898,80 €
- Aménagement de la cour d'école
 - Billodrome / Marelle : 2 262 € HT
- Départ en retraite d'Annie Jouve au 1^{er} mars 2022, recrutement en cours d'une remplaçante.

Nouveauté : la Boîte à Livres !



Tout vient à point à qui sait attendre, mais elle est enfin là !!!

Votre Boîte à Livres a trouvé sa place entre la cour de l'école et la mairie.

Le concept : déposer un livre, peu importe le style (roman, polar...) dans une boîte à disposition de TOUS, pour qu'il puisse atterrir dans les mains de quelqu'un d'autre.

Une Boîte à Livres est avant tout un échange. Si vous avez aimé la lecture d'un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer celui-ci dans la Boîte à Livres. À votre tour, vous pourrez librement emporter un ouvrage qui vous intéresse. Le principe est donc proche de celui du troc.

Le «plus» est d'insérer, dans l'ouvrage que l'on souhaite faire découvrir, un petit mot d'appréciation sur le contenu, afin que le partage prenne une réelle dimension humaine.

Les livres déposés doivent être en bon

état, pensez aux autres lecteurs ! N'oubliez pas que les livres sont à disposition de tous, dans un lieu public. Pensez à nos jeunes, ne déposez pas des ouvrages réservés à un public "averti".

La Boîte à Livres, c'est aussi et surtout l'occasion pour ceux qui n'ont pas les moyens financiers de s'acheter des ouvrages d'avoir l'opportunité de s'ouvrir à la lecture.

Notez bien qu'un livre déposé dans une Boîte à Livres est cédé gratuitement. Donc, ne venez pas prendre un livre pour le revendre par la suite, ce qui ne correspondrait pas au principe du concept, constituant même un manque de respect envers la personne qui a déposé l'ouvrage.

Un grand Merci à P. Berthaud et S. Laperlier, pour la fabrication et l'installation de cette boîte, mais également aux passionnés de lecture qui ont déposé plusieurs dizaines de livres pour contribuer au démarrage de ce beau projet.

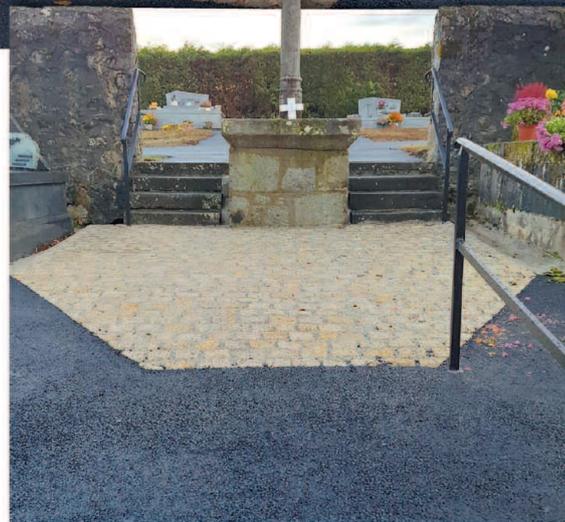
Aménagements du cimetière

Les travaux d'aménagement du cimetière ont été réceptionnés lundi 25 octobre 2021. Ce projet, élaboré par la commission «travaux» du Conseil municipal, comprend l'engazonnement des allées secondaires du cimetière, la pose d'un enrobé sur l'allée principale et les allées de l'extension, l'embellissement du columbarium, l'installation de deux fontaines.

Pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est désormais matérialisée à proximité de l'entrée et une rampe facilitera les déplacements sur la partie basse du cimetière.

Vos élus se sont retrouvés pour la réception des travaux du cimetière :

- Mme le Maire, Aurélie Gibouret-Lambert ;
- Thierry Potdevin, premier Adjoint ;
- Philippe Berthaud, deuxième Adjoint ;
- Nicole Luc et Patrick Boutarel, Conseillers municipaux ;
- Sophie Goyard, Responsable du Service Equipements Collectifs du Syndicat de la Diège ;
- Patrick Terracol, de la société Matioz T-P-B, pour l'exécution des travaux.



● du côté de l'école

Les activités scolaires 2021

► Défi Technologie 2021

Les élèves de l'école de Mestes ont participé au Défi Technologique 2021. L'objectif était de construire un dispositif flottant capable de supporter un poids de 500g. Les élèves de la classe de CE1/CE2 ont réussi le défi et remporté le Grand prix cycle 2.

► Randonnée à Saint-Angel

(texte écrit par les élèves)

"Jeudi 7 octobre, nous avons fait une randonnée pédestre à Saint-Angel. Nous avons pris le car pour aller à la randonnée. Le car était confortable avec des accoudoirs et des sièges qui s'inclinent. Il y avait une télévision mais elle n'était pas allumée.

Au point de départ, la maîtresse nous a donné des cartes pour se repérer et ne pas se perdre. Une feuille avec des photos indiquait aussi des endroits à chercher. La dernière photo était à l'arrivée. Des panneaux nous indiquaient combien de kilomètres nous avions fait. Nous avons fait 6 km au total.

A l'arrivée, un groupe a fait un bateau avec des écorces en attendant les CM. Un autre groupe a fait un feu de camp avec les écorces.

Après la randonnée, nous avons été filmés par France 3, dans la cour de l'école. Mais le reportage n'est pas encore passé à la télévision.

La plupart des élèves a bien aimé la randonnée."

► Cross à Liginiac

(texte écrit par les élèves)

"Nous avons pris le car pour aller au cross de Liginiac. Nous sommes arrivés les premiers au stade. Les CM1-CM2 ont participé aussi. Les CE1 ont couru 8 ou 10 minutes et Gabriel en CE2 a couru 12 minutes.

Après la course, nous avons eu du jus de pomme et du pain avec une barre de chocolat.

Nous avons aussi encouragé les autres élèves.



Nous avons bien couru. Mais il faisait froid. Certains élèves ont bien aimé courir. D'autres ont moins aimé. Par contre, nous avons tous adoré le goûter."

Opération Sapin de Noël

La commune de Mestes a participé à l'opération «Collecte et Broyage des Sapins de Noël», en partenariat avec HCC. Nombreux d'entre vous sont venus déposer leur sapin, les broyats de ceux-ci pourront être récupérés début février dans des bacs déposés derrière la salle des fêtes.



Effectifs du RPI

SAINT-ANGEL					MESTES			
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3(*)	12	12	5	10	10	1	12	14
27		15			11		26	
42					37			
Total RPI : 79								

RPI : regroupement pédagogique intercommunal - * : en janvier 2022 - TPS : très petite section - PS : petite section - MS : moyenne section - GS : grande section - CP : cours préparatoire - CE1 : cours élémentaire 1^{ère} année - CE2 : cours élémentaire 2^{ème} année - CM1 : cours moyen 1^{ère} année - CM2 : cours moyen 2^{ème} année

Projets de l'année 2022

► Mestes et Saint-Angel : projet commun

Séjour «dances urbaines et sports» à Bugeat du 23 au 25 mai pour les deux classes de l'école. 10 h d'intervention avec un danseur de la compagnie hervé Koubi pris en charge par la DRAC. Lors du séjour : danse + orientation et sports innovants.

► Mestes

- Randonnée (semaine de la randonnée 5/10).
- Course longue à Liginiac.
- Cross de circonscription et départemental annulés pour cause COVID.
- Piscine du 3/12 au 11/02 (9 séances).
- Intervention de l'ambassadrice du tri (avec visite de la déchetterie de Neuvic).
- Intervention de la Ligue Contre le Cancer sur le thème «prendre soin de sa santé physique, morale et sociale».

- CE1-CE2 : Défi Science «gagnants du Défi Cycle 2».
- CE1-CE2 : Projet Vélo en période 4 pour 3 semaines (prêt de vélos par l'USEP).
- Sortie orientation prévue à Sédière en avril.
- Du 5/12 au 7/12 : un groupe d'élèves de CM2 sera testé pour des exercices sur tablettes (dans le cadre d'une évaluation nationale).

► Saint-Angel

- Randonnée pour les deux classes de l'école.
- Petites randonnées proposées régulièrement en maternelle.
- Projet École et Cinéma : 3 séances GS-CP-CE1 ; 1 séance maternelle. 1^{er} film 19 : «Kerity et la Maison des Contes».
- Séance Piou-Piou courts métrages à Meymac le 06/12 pour toute l'école.

Personnels des écoles

Mestes

Enseignantes : Mmes Richet, Lagarde et Bourdin (directrice).
Assistante Vie Scolaire : Mme Gay.
Personnel Communal : Mmes Lobit (cantine, ménage), Tuillon (cantine, garderie, périscolaire, ménage).

Saint-Angel

Enseignants : M. Mazurier, Mmes Pivert (décharge de direction) et Souny.

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles : Mme Millet.
Personnel Communal : Mmes Dupuis (cantine, garderie), Métadier (cantine, ménage, sieste).

Concernant l'organisation du temps scolaire, l'Inspection académique a entériné le choix de 4,5 jours (avec mercredi matin) pour une durée de trois ans.

- 3 rencontres USEP maternelles : gym, athlétisme, jeux d'opposition.
- 2 rencontres GS-CP : course longue (15/11), athlétisme (fin d'année) à Ussel.
- Piscine 3^{ème} trimestre à Ussel, du 01/03 au 24/05, de 10h30 à 11h15.
- Intervention du Pays d'Arts et d'Histoire dans les deux classes.

L'Association des Parents d'Élèves du RPI

L'association sportive et culturelle du RPI de Mestes, Valiègues et Saint-Angel, présidée par Jérôme Sarda, regroupe des parents d'élèves et des enseignants. Toutes les bonnes volontés souhaitant s'investir pour les écoles du RPI sont les bienvenues.

L'association a pour but de récolter des fonds, afin d'aider les classes à réaliser leurs différents projets (achats de matériels, sorties et séjours scolaires, entrées piscine, cadeaux de Noël...) et réduire ainsi la participation financière des familles.

Impactée par la situation sanitaire, l'association n'a pu organiser ses deux traditionnelles manifestations annuelles : le loto (fin janvier) et La fête des écoles (début juillet). Tout a été mis en œuvre pour trouver de nouvelles idées, garder l'association active et pallier ce manque à gagner. Avec le soutien

de plusieurs commerçants des communes du RPI, que nous remercions encore vivement, une tombola a connu un très gros succès. Au sein des écoles, les ventes de sapins de Noël, madeleines Bijou, etc. ont également permis de maintenir une trésorerie saine pour l'association.

Dans l'incertitude de l'évolution de la pandémie, ces opérations seront donc renouvelées cette année. D'autres projets en cours d'élaboration pourraient voir le jour...

L'ensemble des membres de l'association du RPI vous présente tous leurs bons vœux pour 2022. Continuez à prendre soin de vous et de vos familles, en attendant des jours plus favorables.

A bientôt !

Aménagement de la cour de l'École

L'arbre qui assurait une ombre agréable dans la cour de l'école est tombé au printemps dernier.

La municipalité, toujours soucieuse du bien-être des enfants, a installé un préau en bois avec un voile d'ombrage et envisage sa végétalisation.

Cet ouvrage s'appuie sur les anciens sanitaires extérieurs, souvenir d'une école d'autrefois, tout comme la cloche sur le mur qui continue à signaler les entrées en classe et la fin des récréations.



Cette petite école en RPI est engagée dans la protection de la nature et de l'environnement, en partenariat avec la municipalité.



Une cabane à insectes, bien orientée, a également été installée dans la cour. Des bacs à légumes et à fleurs (la majorité des graines et plants ont été généreusement offerts) permettent aux enfants de découvrir les joies du jardinage.



Nous remercions toutes les personnes qui contribuent au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Billodrome et aménagement de la cour d'école

Sur proposition de la municipalité et à la demande de l'association des parents d'élèves, l'aménagement de la cour de l'école se poursuit avec l'installation d'un billodrome, structure de jeu assez rare et originale de 10 m².

C'est une société de Haute-Corrèze, l'entreprise Froment de Meymac, qui en a assuré la confection et la pose.

Pour cette réalisation, une technique du sol coulé sur place, l'utilisation de caoutchouc recyclé et des colorants naturels ont été mis en œuvre.

Un circuit en creux, en bosses, avec un tunnel, des virages, des lignes droites... C'est un espace de liberté pour laisser l'imagination des enfants s'exprimer dans un contexte de compétition amicale et alliant la mixité, avec pour enjeu de gagner la partie.

Les billes, jeu intemporel, continuent à traverser les générations et passionnent toujours les enfants, avec des règles qu'ils inventent au gré de leurs envies. Adresse, habileté, précision, connivence restent de mise...



Une marelle originale, complète l'aménagement de la cour de récréation, mais d'autres projets sont en train de germer.

Mestes Info : Commission Communication de la commune

Rédaction des articles, prises de photos... : Francine De La Barre, Aurélie Gibouret-Lambert, Nicole Luc, Virginie Vinatier, Fabienne Le Royer, Elisabeth Tible, Philippe Berthaud, Jean François Massias.

Chaque administré a la possibilité de transmettre photos, proposition d'articles, etc., aux membres de la commission ou directement au secrétariat de la mairie.

Contact : 05 55 72 10 92 - mairie.mestes@wanadoo.fr



● du côté des associations

La Saint-Roch

Il est de coutume, depuis de longues années, de célébrer la Saint-Roch, en débutant la fête du village par une messe, suivie d'une animation musicale et d'un apéritif. Cette matinée est organisée à la seule initiative et aux frais des familles Beauvy, Bécharel et Dumont.

En raison du COVID, la fête du village ne pouvait se tenir, mais rien ne s'opposait au maintien de cette matinée habituelle, dès lors que les conditions sanitaires étaient respectées. La messe a été célébrée par le père Bertrand, qui a ainsi procédé à la bénédiction du nouveau vitrail. Messe clôturée par une prestation musicale offerte par la chorale Les Couacs Mélodieux : un florilège de chansons françaises mises en valeur par une interprétation personnelle qui révèle un grand professionnalisme, ainsi que par l'acoustique particulière qu'offre l'église.

Puis, un apéritif copieux et varié a pu être partagé entre les participants et les organisateurs que nous remercions. Nous remercions aussi Sylvie



Lamiche, qui a permis la venue de la chorale, dans laquelle elle-même chante. Enfin, nous rendons hommage à Gérard Bécharel, notre "Béchou", qui vient de nous quitter et qui avait tenu à être présent malgré la maladie.



Le vide-grenier du 11 juillet : une belle réussite !

Il fallait absolument trouver le moyen de faire revivre notre village, après cet isolement forcé, et remettre de l'animation et du lien social. Avec des mesures sanitaires optimales et une préparation minutieuse, il était possible d'organiser un vide-grenier, une première pour le Comité des Fêtes de Mestes. La date du 11 juillet a été retenue et une partie des organisateurs a mobilisé toute son énergie pour préparer cette journée (rédaction et distribution de flyers, information dans La Montagne, achats alimentaires traçage des emplacements, fléchages, panneaux et banderole réception des inscriptions et placements selon les mètres souhaités).

Ne restait plus qu'à croiser les doigts pour souhaiter que les conditions atmosphériques soient favorables. Et ce fut le cas ! Pourtant, la veille, il pleuvait et le lendemain aussi.

A partir de 6 heures du matin, ce dimanche 11 juillet, tout le monde était sur le pont pour accueillir les vendeurs qui étaient plus de 50.

Masques et gel hydroalcoolique ont été mis à disposition à l'entrée. Des stands de vente de jetons de couleurs pour éviter les manipulations d'espèces, et ceux pour vendre café, boissons diverses, sandwiches, frites, gâteaux ont été installés.

Le soleil largement présent a incité nombre de visiteurs à se déplacer et à acheter des livres, des vêtements, des petits meubles, des jouets, de l'outillage et des bibelots de toutes sortes. Les vendeurs ont unanimement été satisfaits des ventes qu'ils



ont pu réaliser et l'ensemble du public ravi de se retrouver après un si long intermède.

Le bénéfice réalisé par le Comité illustre le succès de cette journée (plus de 800 euros).

Conclusion : Une expérience à renouveler !

Un grand merci à la mairie qui a accepté que des stands s'installent dans la cour de l'école, ainsi qu'aux membres du Comité qui ont démontré une fois de plus leur grande implication dans l'animation du village.



Comité des Fêtes de Mestes

Cette année 2021 fut encore marquée par le COVID-19 et nous a forcés à annuler nos manifestations. Malgré tout, suite à un moment de léger répit en début d'été, nous avons pu réaliser notre vide-greniers, une belle réussite grâce à vous tous !

Hélas, sans manifestations depuis deux ans maintenant, nous n'avons pas pu, d'un point de vue financier, organiser le Noël des enfants de la commune cette année encore.

Mais nous gardons le moral et surtout notre envie de faire vivre Notre Commune, espérons pouvoir vous retrouver dès le printemps.

L'ensemble du bureau du comité des fêtes vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

Club du Liadou

Après plusieurs mois d'activité discontinuée, nous étions dans l'incertitude quant au nombre d'adhérents qui allaient revenir.

Le compte n'y est pas encore, mais c'est un début. Malgré les circonstances, deux rencontres ont pu avoir lieu. L'organisation des prochaines sera aussi dépendante de l'avancement des travaux de réfection de la salle polyvalente de Mestes. Au vu des contraintes sanitaires, le projet repas des adhérents avec galette est annulé.

Nous suggérons de patienter pour vous communiquer la suite, en attendant de connaître les nouvelles directives sanitaires....

Bonne Année à toutes et à tous !

Concours de construction... d'igloos !

Le 27 décembre 2020, la neige avait fait son apparition de manière abondante sur la Haute Corrèze, générant coupures d'électricité, arbres sur les routes et difficultés de circulation...

Mais ces chutes de neige ont aussi fait le plaisir des enfants : en effet, dans le quartier de Font Graniou, un concours de construction d'igloos a été organisé. C'est ainsi que plusieurs familles ont alors édifié de superbes bâtisses de neige.

Bravo à tous !!!



Famille Le Royer,
Vinatier et Fonseca



Olaf (Dorine et Adrien)



Famille Bernhard



Famille Gumustas

MAIRIE DE MESTES

Horaires d'ouverture au public : le lundi de 9h30 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 14h00 à 17h30.

Tél : 05 55 72 10 92 - Fax : 05 55 72 32 33

E-mail : mairie.mestes@wanadoo.fr

Secrétaire : Mme Annie Jouve

MENTIONS LÉGALES

Le bulletin municipal d'information «Mestes Infos» est édité par la Mairie de Mestes, 19200 Mestes.

Directeur de la publication : Mme le Maire de Mestes - Maquettage, montage : Colibri graphics, agence de publicité éthique en Limousin, 06 47 96 67 19

Impression : Mairie de Mestes - Dépôt légal : janvier 2022.

Illustrations graphiques © <http://all-free-download.com> (sauf autre source précisée). Ne pas jeter sur la voie publique

tribune libre

Cabu et les Présidents au Musée de Sarran (par Francine de La Barre)

Une exposition remarquable a été offerte par le musée de Sarran, d'autant plus remarquable que des pays sont victimes, qui plus est au XXI^{ème} siècle, de l'obscurantisme de groupes interprétant de façon erronée les préceptes du Coran, voulant massacrer ceux qu'ils nomment "infidèles" ou supprimer toute liberté, non seulement de mouvement mais de pensée : les talibans, en Afghanistan, et les djihadistes qui ont massacré ceux qui dessinaient des caricatures. Nous pensons bien sûr, il n'y a pas si longtemps, à Samuel Paty, ce professeur d'un collège d'Ile-de-France qui s'est fait trancher la tête, sans oublier les dessinateurs de Charlie Hebdo, tués sur leur lieu de travail et dont Cabu faisait partie.

Dans cette exposition, il ne s'agit que des caricatures des présidents de la V^{ème} République réalisées par Cabu dans les divers journaux où il a œuvré, les "fous de Dieu", comme on les nomme, s'en fichent complètement, mais nous, nous démontrons par ces caricatures que nous sommes dans un pays de Liberté avec un grand "L", où personne ne nous massacrera parce que nous faisons de l'humour. Cette exposition en témoigne et il faut coûte que coûte préserver cette liberté d'expression. Pourtant, Cabu n'a épargné aucun des présidents, de De Gaulle à Macron, sans oublier Chirac, qui a pourtant été à l'initiative de la création de ce musée.

En voici un échantillon...



Nouveau dans votre Mestes Infos : une tribune libre, expression pour les administrés, vous sera désormais ouverte. Vous pouvez donc nous transmettre vos articles (culture, visite de sites, musée, recettes de cuisine, nature....) sur la boîte e-mail de la Mairie : mairie.mestes@gmail.com. Attention tout de même : les articles au contenu injurieux, non respectueux, ou trop polémique ne seront bien sûr pas publiés.

Agenda

Pas de dates de prévues pour le moment concernant des manifestations, compte tenu de la situation sanitaire...



Etat Civil

Baptême civil et Pacte Civil de Solidarité :

- Tara Nathalie MIRANDE, le 17 juillet 2021.
- M. Christophe SOLEAU et Mme Sylvia MEZURAT, le 11 décembre 2021.

Bienvenue aux nouveaux Mestois :

- Mme RABIER (La Serre).
- Mme GUILLEMIN et sa fille (Les Mèlèzes).
- M. et Mme DEFFONTAINES (Le Mas)
- M. et Mme MAGNE et leurs enfants (Le Puy Chevrier)
- M. et Mme DUPUY (Chabanette)
- M. et Mme RIZZI Luigi, Mme RIZZI Marina et sa fille (Lotissement Thomas)
- M. Damien CHANARD, Mme Camille GIRARD et leur fils (Nonlavade)
- Mme Mathilde MALERGUE et M. Gaétan BOULADOUX (La Chassagnite)
- Mme Julie CHASTAGNER et ses fils (Route de Valiergues)

Décès :

- Mme Simone TRONCHET, le 14 janvier 2021.
- Mme Christiane VISSANGE, le 7 juin 2021.
- M. Raymond MALERGUE, le 8 octobre 2021
- M. Gérard BECHAREL, le 20 octobre 2021
- Mme Jeanne SALERT, le 1^{er} janvier 2022